

BRÈVES

POINT D'APPORT VOLONTAIRE : RESPECTONS LES LIEUX !



Le point d'apport volontaire est souvent mis à mal par certains utilisateurs. Nettoyé chaque lundi et vendredi, il n'est pas envisageable pour les agents municipaux d'y passer plus de temps. Il est donc impératif que chacun fasse des efforts pour maintenir les lieux dans un état de propreté acceptable. Nous vous rappelons également que le point d'apport volontaire est exclusivement réservé au tri sélectif, qui génère 55 emplois sur la région. Respectons donc ce site, c'est un lieu de travail. Par ailleurs, n'oublions pas que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Pensez donc au compostage, au stop pub et à éviter le gaspillage alimentaire...

DES HAIES POUR LA SÉCURITÉ ET LE CLIMAT

La commune a décidé de mettre en place une haie le long de la route de Montfort, au niveau des habitations. Cette mesure permet d'atteindre plusieurs objectifs. En premier lieu, paysager ce tronçon participe pleinement à sa sécurisation. En effet, devant un environnement structuré, les automobilistes prennent conscience d'être en agglomération et non sur une route de campagne. Ils ont ainsi le réflexe de lever le pied. En second lieu, l'installation d'une haie permet d'agir pour l'environnement en favorisant la biodiversité, le stockage de la pollution des gaz à effet de serre et en luttant contre les ruissellements.

Si vous aussi, vous souhaitez mettre en place une haie, sachez qu'avec l'opération "Bougeons pour le climat", vous pouvez prétendre à 66% de réduction d'impôt à partir de 50 € d'achat de végétaux ou de matériel de plantation. Renseignements "Bougeons pour le Climat" 06 71 47 07 83 (M. Fagoo).

ETAT CIVIL

Mariages

- Jérôme MARTIN et Elisabeth FÉRON, le 20 juillet 2019
- Frédéric GÉRON et Ingrid BOIMARE, le 27 juillet 2019

Naissances

- Alice NICOLAS, née le 9 juin 2019
- Marceau BEURIOT, né le 30 juin 2019
- Romane HAREL, née le 02 juillet 2019
- Sullyvan AUBIN, né le 11 juillet 2019
- Maddy BESSIN DRIEU, née le 13 août 2019
- Vincenzo DI MÉO, né le 14 août 2019
- Tiago PATIN, né le 13 septembre 2019
- Leyvin CHATEL, né le 17 septembre 2019

Décès

- Marcel EUDELIN, décédé le 27 juin 2019
- Gisèle BAZIN, décédée le 23 septembre 2019
- Simonne FERRAND, décédée le 27 septembre 2019
- Manuel FERREIRA DE ABREU, décédé le 14 octobre 2019
- Yvette HANOY, décédée le 15 octobre 2019
- Simone BOUGENOT, décédée le 20 octobre 2019

Pour toute naissance, la commune offre 16 € pour l'ouverture d'un livret de Caisse d'Épargne. Mais attention, certains avis de naissance ne parviennent pas en Mairie si les parents ne sont pas mariés... Pensez-y !

LA MAIRIE www.facebook.com/Mairie-de-Corneville-sur-Risle

2621 Chemin de la Vierge - 27500 Corneville-sur-Risle
Tél : 02 32 57 00 44 - Fax : 02 32 41 70 67 - Mail : mairie-de-cornevillesurisle@wanadoo.fr
Permanences : Mardi de 16h30 à 18h30, jeudi de 10h à 12h et vendredi de 14h à 16h.

Banquet des aînés DE LA CONVIVIALITÉ ET DE LA BONNE HUMEUR AU RENDEZ-VOUS !

Ils étaient 125 de 65 ans et plus à avoir répondu à l'invitation de la municipalité pour se retrouver autour d'un fabuleux repas sur le thème du cabaret. Pour l'occasion, ce sont des jeunes bénévoles cornevillais qui ont assuré le service, sous l'autorité du traiteur. Un geste très apprécié des convives et parmi lesquels les doyens de l'assemblée : Mme Marie Landrin, 91 printemps et M. André Lercier, 86 ans.



Si vous avez plus de 16 ans et que vous souhaitez participer au service du repas des anciens 2020, vous pouvez adresser votre candidature à la mairie. Une petite récompense est prévue pour tous les bénévoles.

Vie associative NOUVEAU BUREAU D'AVC NORMANDIE



AVC Normandie, créée par notre regretté Bernard Mageux, a renouvelé son bureau le 4 octobre dernier. Désormais, c'est Béatrice Bouet qui occupera la fonction de trésorière, à la place de Rémi Leclerc. La nouvelle équipe aura à cœur de continuer les actions de sensibilisation sur cette pathologie qui fait 14 000 victimes par an et demeure la 1^{ère} cause de handicap et la 3^{ème} cause de décès en France.

Petit rappel des signes qui doivent alerter :



Une déformation de la bouche



Une faiblesse d'un côté du corps, bras ou jambe



Des troubles de la parole

Appelez immédiatement le samu **15**. Agir vite c'est important !

Vie économique

ZOOM SUR 4 ENTREPRISES DE LA COMMUNE



■ DNS BÂTIMENT

M. Nicolas assure tous vos travaux d'électricité, placo, isolation, parquet, divers, en intérieur ou extérieur.

1570 chemin de la Vierge à Corneville/Risle - Tél : 07 71 72 57 11



■ M. LEFEVRE, ARTISAN PEINTRE

M. Lefevre réalise vos travaux de peinture, de lasure ou de pose de papiers peints. Vous pouvez également lui confier vos travaux de décapage, antimousse et nettoyage haute pression.

tysonlefevre@hotmail.com - Tél : 06 61 22 31 15



■ ALLO TAXI / TAXI DU ROUMOIS

Mme Binet et M. Delabarre sont à votre disposition pour vos déplacements.
allotaxi.sarl@orange.fr - Tél : 02 32 41 38 52 - 06 76 44 97 75 - 06 07 30 37 46



■ A.C.L. CONFORT : CHEMINÉES ET POÊLES

ACL Confort vous propose la vente, l'installation, l'entretien et le ramonage de vos cheminées, poêles et chaudières biomasses.

1474 av. Robert Planquette à Corneville/Risle - www.alc-confort.fr - Tél : 02 35 33 51 34

En hiver, faites vérifier et entretenir par un professionnel qualifié vos installations de chauffage, de production d'eau chaude ainsi que les conduits de fumée. Vous éviterez ainsi les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

LE CORNEVILLAIS

Bulletin d'informations municipales n°8 - février 2020



Madame, Monsieur,

C'est avec une forte émotion que j'écris ces quelques lignes pour mon dernier éditorial. Ce fut un grand honneur pour moi de servir notre commune. Elu pour la première fois en 2001, j'ai reçu en 2006 les clés de la commune de M. Rémy Leclaire qui avait jugé qu'il était temps pour lui de se retirer. Après une mûre réflexion, j'ai décidé de faire la même chose 15 ans plus tard, tant il est vrai qu'il est sage de savoir s'arrêter au bon moment.

Environnement, PLUI, voirie, enfouissement des réseaux, mise aux normes d'accessibilité, entretien des bâtiments communaux, sécurité routière et incendie, ou encore gestion des affaires scolaires, la mission de maire est tellement prenante que l'on peut oublier de regarder le temps qui passe. J'arrête là mes fonctions avec le sentiment d'avoir rempli ma mission avec tout l'engagement qu'elle méritait. L'expérience de mon rôle de maire a été des plus enrichissantes. Je n'ai certainement pas été parfait, mais je puis vous assurer que j'ai fait de mon mieux, même s'il n'est pas toujours aisé de satisfaire toutes les exigences et d'assurer des décisions parfois difficiles.

Grâce à des collaborateurs dévoués et dignes de confiance, j'ai toujours trouvé le soutien et l'écoute, tant auprès des élus que du personnel à qui je tiens à témoigner ma profonde reconnaissance. Je garde ainsi de merveilleux souvenirs des grands projets chers à mon cœur qui ont pu voir le jour durant mes mandats. Je pense bien entendu à la construction de la nouvelle mairie en 2014 qui a facilité les démarches de votre quotidien. Mais si il y a un dossier dont je suis particulièrement fier, c'est sans doute celui de l'aménagement du giratoire route de Rouen. Ce projet que j'ai porté et défendu, a mis fin aux accidents dramatiques à répétition et ainsi a permis de sauver des vies.

Aujourd'hui, le temps est venu pour moi de passer la main à la prochaine équipe qui vivra sa propre expérience et qui est accompagné de tous mes vœux de réussite. Ne pas décevoir, voilà le principal objectif.

Je vous remercie pour votre confiance. Surtout, faites votre devoir, n'oubliez pas d'aller voter !

Bien à vous,

Jean-Claude Garnaud
Maire de Corneville-sur-Risle

AGENDA

Dimanche 10 novembre
Repas langue-frites du Club du Carillon
Lundi 11 novembre à 10h45
Commémoration Armistice 1918
Samedi 16 novembre de 14h à 17h30
Atelier couture à la salle de motricité de l'école
Mercredi 11 décembre 2019
Repas de Noël du Club du Carillon
Vendredi 13 décembre 2019
Noël des écoles (spectacle et marché de Noël)
Samedi 14 décembre 2019
Assemblée générale du Club Mouche à l'Éventail
Vendredi 17 janvier 2020
Vœux du maire à la salle communale
Dimanche 2 février 2020
Loto des écoles

Elections

DU NOUVEAU POUR L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions se font à la mairie toute l'année (avec obligatoirement un justificatif de domicile et d'identité) ou en ligne sur service-public.fr. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut s'inscrire au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin. S'agissant des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit donc être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020. Les jeunes ayant 18 ans après cette date devront s'informer en mairie de la possibilité de s'inscrire pour voter aux élections municipales de 2020.



Etat civil

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Depuis le 1^{er} mars 2017, chaque usager peut déposer une demande de titre d'identité ou de passeport dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil. Près de chez nous, ces demandes peuvent se faire à l'annexe de la mairie de Pont-Audemer, c'est-à-dire à la mairie de Saint-Germain-Village en prenant rendez-vous au 02.32.41.04.99 ou à la mairie de Honfleur au 02.31.81.88.40.



LE CORNEVILLAIS

Rédacteur en chef : Jean-Claude Garnaud
Photo et réalisation : Commission communication
Rédaction, mise en pages et impression 700 ex :
NOTA BENE - 06 15 14 45 67
www.communication-normandie.fr
En couverture : l'urbanisation à Corneville

Vie communale

UN DISTRIBUTEUR DE PAINS À CORNEVILLE

Depuis le 7 octobre, plus besoin de faire des km pour acheter du pain ; un distributeur de baguettes est à votre disposition sur le parking de la place des Ententes Cordiales, au pied de la côte de Corneville.

La présence d'une boulangerie au sein d'un village est une nécessité. Nicolas Lepenant (boulangier à Pont-Audemer) s'est montré très intéressé pour proposer ce service sur Corneville. Toutefois, les investissements financiers pour un tel projet se sont révélés dispendieux au regard de l'étude de marché. Une solution plus mesurée a donc été privilégiée : le distributeur de pains. Alimenté chaque jour en baguettes *Parisse* (1 €), chaudes et croustillantes toute la journée, fabriquées dans le fournil de la boulangerie Lepenant, le distributeur de pains est accessible 24h/24 et 7J/7. Sachez que le paiement par carte bancaire est possible tout comme le rendu de monnaie.



La baguette Parisse est garantie sans additif, fermentée sur levain naturel et créée par Gaétan Paris (Meilleur Ouvrier de France)



Urbanisme

BIENTÔT UN NOUVEAU PLUI

L'enquête publique vient de s'achever. Désormais, la mise en place du nouveau PLUI est prévue pour le 1^{er} janvier 2020.

Par délibération, la communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur l'ensemble de son territoire en fixant les objectifs poursuivis, les modalités de collaboration avec ses communes membres, ainsi que les modalités de concertation avec le public. Le futur PLUi vise à faire émerger un projet politique d'aménagement à horizon 10 ans sur la base d'un diagnostic territorial, afin de garantir la cohérence et la qualité des projets de construction. Ainsi, sur Corneville, il est prévu de préserver la totalité des terres agricoles. Les hameaux ne s'étendront pas au-delà de leurs limites et seuls les terrains situés entre deux terrains bâtis seront ou resteront constructibles. Au regard des 6% de logements abandonnés sur la commune, la mise en place d'un plan local d'habitat visant leur rénovation est prévu.

Petite enfance

DES RENDEZ-VOUS LUDIQUES POUR LES ENFANTS ET LES ASSISTANTES MATERNELLES

Les mardis et vendredis de 9h à 11h30 à l'Éventail, Sandrine Coudeur de la communauté de communes organise pour les assistantes maternelles de la commune des matinées ludiques et offre ainsi aux enfants dont elles ont la garde les premières expériences de sociabilisation.

Jeux, activités et parfois intervention d'une conteuse, voici autant d'animations proposées lors de ces matinées ludiques qui favorisent les échanges entre enfants mais aussi avec les adultes. L'ambiance y est conviviale, chacun y retrouve le plaisir d'être et de faire ensemble. C'est aussi l'occasion pour les assistantes maternelles de faire des retours d'expériences et d'échanger autour de problématiques liées à la petite enfance.

LES ASSISTANTES MATERNELLES DE LA COMMUNE

DELAHAYE Justine : 09 54 89 35 27
LORIN Maureen : 06 88 24 37 85
ISAAC Nathalie : 02 32 57 44 56
LEGRIX Daniel et Brigitte : 02 32 42 39 21
RENARD Isabelle : 02 32 56 64 45
VOTTIER Monique : 06 26 38 40 45



DOSSIER

Vie scolaire

LA RENTRÉE 2019-2020



La rentrée 2019 a vu son lot de changements, notamment au niveau de l'équipe enseignante. En effet, outre Manuela Da Costa, la nouvelle directrice de l'école primaire et institutrice pour les CE2, nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles enseignantes : Isabelle Marquer en CP et Angélique Kabelaan pour les CM1. Bienvenue à toutes les trois !

Cette année, les effectifs sont en légère hausse avec 171 enfants, soit une augmentation de près de 3% par rapport à l'année dernière. Les élèves se répartissent sur 8 niveaux :

- Mme ROUSSEAU Elen : 26 PS
- Mme COURANT Sophie : 25 MS
- Mme BEUGIN Nathalie : 16 GS
- Mme MARQUER Isabelle : 22 CP
- Mme LEGRAS Anne-Sophie : 19 CE1
- Mme DA COSTA Manuela : 23 CE2
- Mme KABELAAN Angélique : 19 CM1
- Mme WENEHOUA Laurence : 21 CM2



Par ailleurs, une fois de plus, les agents municipaux ont mis à profit les vacances scolaires pour faire quelques aménagements, notamment au niveau des bibliothèques qui ont été déplacées. Celle des primaires a déménagé dans l'ancienne mairie qui a bénéficié pour l'occasion d'un petit coup de peinture. Quant

à la bibliothèque des petits de maternelle, elle se trouve désormais l'ancien dortoir. Cette nouvelle répartition a permis de libérer de l'espace pour le dortoir des petits qui étaient à l'étroit auparavant. Outre un petit rafraîchissement pour ces locaux ré-agencés, les menuiseries de l'école maternelle ont été remplacées et les marquages au sol de la cour de récréation comme la marelle ont été refaits. Par ailleurs, la municipalité a décidé de procéder à l'installation des vidéoprojecteurs au plafond. Au total, le coût de ces aménagements se chiffre à 8800 €, dont 6800 € pour les menuiseries.



Rejoignez nous sur notre page Facebook

Vous y trouverez les menus de la cantine, les informations sur les différentes manifestations et d'autres informations diverses.

Écoles de Corneville sur Risle

LES PROJETS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE À VENIR

Si l'école primaire n'a pas pu s'inscrire à la fin de l'année scolaire 2018-2019 sur différents projets pédagogiques en raison du changement de direction et d'une grande partie de l'équipe enseignante, l'école maternelle s'est quant à elle positionnée sur plusieurs actions.

Tout d'abord, les enfants de la petite à la grande section participeront à "Chantons ensemble", un projet qui consiste à créer les paroles d'une chanson sur une mélodie du groupe "Salade de notes". Les enfants se produiront ensuite au théâtre l'Éclat avec l'ensemble des écoles du département participant à ce projet... De quoi offrir aux élèves une belle expérience scénique ! Viendra ensuite le concours d'affiche "Croqueurs de livres" qui consiste à créer un poster à partir d'un livre lu aux enfants. Elen Rousseau, directrice des maternelles, prévoit également de faire venir un théâtre de marionnettes et pour le spectacle de Noël du 13 décembre, c'est Eric Van Praet, chanteur, acteur et musicien, qui assurera le show !



MANUELA DA COSTA, NOUVELLE DIRECTRICE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Agée de 31 ans, Manuela Da Costa exerce le métier d'institutrice depuis 2010. Afin de se rapprocher de son domicile mais aussi pour le charme de notre village, elle décide de prendre le poste de direction de notre école primaire, laissé vacant par Isabelle Vassor. Une telle responsabilité n'est pas une nouveauté pour Manuela Da Costa, qui entame à Corneville sa quatrième année en tant que directrice, après avoir exercé à l'école de Saint-Éloi-de-Fourques, près du Neubourg. Aujourd'hui, Manuela est heureuse de composer avec une nouvelle équipe. "Des projets sont en train d'être montés avec mes collègues, notamment autour du vivre ensemble. Mais comme une grande partie des enseignantes a été renouvelée cette année, il faut nous laisser un peu de temps pour que l'on puisse monter des projets de plus grande ampleur et notamment des sorties."



L'année dernière, durant 15 jours, les enfants ont été initiés aux arts du cirque lors des ateliers animés par les artistes du cirque Pacotille. Les enfants ont ensuite donné deux représentations devant les parents venus nombreux. Rappelons que cette action a été financée par l'école et soutenue par la municipalité pour le côté infrastructure.

INFO CANTINE

125 enfants sont inscrits à la cantine scolaire cette année dont 42 enfants de maternelle et 115 repas sont servis en moyenne par jour. A noter que le tarif est de 3 €.

